

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 70 (1944)
Heft: 16

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : † M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : Fribourg : MM. L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; Vaud : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; Genève : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; Neuchâtel : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; Valais : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte.

Publicité :

TARIF DES ANNONCES

Le millimètre

(larg. 47 mm.) 20 cts.

Tarif spécial pour fractions de pages.

En plus 20 % de majoration de guerre.

Rabais pour annonces répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.

5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

SOMMAIRE : *Urbanisme neuchâtelois : Problèmes passés, présents et futurs* (suite et fin), par J. BÉGUIN, architecte. — *Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne : Diplômes.* — *Société suisse des ingénieurs et des architectes : Extrait du procès-verbal de la 3^{me} séance du Comité central du 30 juin 1944 ; communiqué du Comité central.* — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION.

URBANISME NEUCHÂTELOIS

Problèmes passés, présents et futurs

par J. BÉGUIN, architecte.

(Suite et fin).¹

1. Le présent.

3. Passé récent.

De 1918 à 1930.

Tous ces problèmes sont posés et discutés sur la base du plan général d'alignement.

La construction de la nouvelle gare pose la question de ses accès, de l'élargissement de l'avenue de la Gare sur son ancien tracé ou de son détournement au sud de la Grande Rochette. Ces problèmes sont étudiés et débattus au sein de la section S. I. A. qui prend position et finit par faire admettre son point de vue à l'autorité.

L'accès ville-gare n'est pas un problème en soi ; il est lié à l'importante question de la traversée des voies et de la liaison du haut et du bas de la ville, lié aussi à divers tracés d'alignements un peu désuets. Parmi ceux-ci, la « percée de la Balance » est abandonnée.

Les travaux de chômage imposés par les circonstances en 1920-26 font rebondir les tracés des diagonales et des routes périphériques ; le fond de la discussion reste toujours : dégagements du centre et liaison sud-nord, par-dessus ou par-dessous les voies.

¹ Voir *Bulletin technique* du 22 juillet 1944, p. 185.

La construction de la gare aux marchandises entraîne celle du pont des Fahys, élément extérieur des passages sud-nord, utile, mais point du tout primordial.

Une prospérité passagère remet à l'ordre du jour la question des terrains ; la ville cherche un lotissement convenable pour les quartiers de Pierre-à-Bot et des Valangines. Aucune étude ne peut aboutir pratiquement ; partout les dispositions en vigueur sont un obstacle, combiné avec la carence communale en matière de réglementation. Tout désir légitime d'apporter un peu d'ordre est utopique, tant que la Commune n'aura pas fait usage des droits que lui confère la loi cantonale.

Mais pendant ces années-là il se construit beaucoup. L'on commence à se rendre compte qu'à côté des circulations indispensables, le volume des constructions doit être aussi considéré. L'architecture est volume, et la ville assemblage de volumes.

De 1928 à 1933 quelques architectes, dont l'auteur de ces lignes (tous ces collègues vivent encore et sont d'accord avec ce que j'écris) dotèrent la cité d'édifices locatifs divers : cubiques, coiffés de toits minuscules ou couverts en terrasses, mais surtout poussés en hauteur aux dernières limites autorisées par la loi.

Cette activité devenait inquiétante, d'autant plus qu'à la suite des architectes, tous les entrepreneurs y allaient de leur monument ; en peu d'années Neuchâtel fut agrémenté de cubes, gros comme trois églises sous un même toit plat ; ces monstres locatifs ne sont pas tous placés aux endroits esthétiquement les plus favorables.